

# Face aux incertitudes, l'assurance des renouvelables



**Crédit de couverture :**  
Stéphane Adam-RWE

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),  
au Journal de l'Éolien (en € TTC) :**  
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €

**Administration :** Nathalie Bouhours (tél. : 01 44 18 00 80)

**Régie publicitaire :** Kathy Essid, FFE (tél. : +33 1 53 36 37 80)  
www.ffe.fr

**Directrice de la publication :**  
Diane Lescot

**Rédacteur en chef :**  
Vincent Boulanger

**Responsable des produits éditoriaux :**  
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

**Rédacteurs :** Claire Baudiffier, Yaël Cambus,  
Géraldine Houot, Anne-Claire Poirier,  
Hannah Mowat, Carole Rap, Franck Turlan.

**Secrétaire de rédaction :** Rachel Laskar

**Maquette - réalisation :** Guillaume Bonduelle

**Ont participé au comité de rédaction :**

Denis Bonnelle, Romain David, Gaëtan Fovez,  
Sandrine Guirado, Diane Lescot, Rachel Ruamps,  
Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

**Périodicité :** parution trimestrielle

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2024

**ISSN :** 2115-8207

**Commission paritaire :** 0425 G 93032

**Éditeur :**

Observatoire des énergies renouvelables  
(Association régie par la loi de 1901)  
Président : Vincent Jacques le Seigneur  
146 rue de l'Université - 75007 Paris  
Tél. : + 33 (0)1 44 18 00 80  
www.energies-renouvelables.org



**IMPRIM'VERT®**

Imprimerie de Champagne  
ZI Les Franchises - 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier  
100 % PEFC (issu de forêts gérées  
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés  
sous film plastique 100 % recyclable.



**A** l'heure de la clôture de la COP29 et de son résultat en demi-teinte, il est important de rappeler que la sortie des énergies fossiles est la condition *sine qua non* pour maintenir la viabilité de notre planète. La substitution de l'énergie fossile par une électricité d'origine renouvelable nécessite une forte augmentation de la production électrique en France : de 497 TWh en 2023 à plus de 700 TWh en 2050. Ne le cachons pas, cette marche à atteindre est une mutation profonde du marché électrique pour les producteurs comme pour les consommateurs.



PARIS PHOTO STUDIO

Cette trajectoire doit se réaliser dans un contexte de profondes incertitudes, aux frontières du marché unique européen d'abord. La dégradation des relations diplomatiques avec la Russie et les résultats des élections américaines augmentent la tension sur le prix du gaz. Qui peut prédire la politique commerciale énergétique des États-Unis sous administration Trump ? Or le prix du gaz, bien que de moins en moins corrélé avec celui de l'électricité, continue d'influencer ce dernier.

Sur le marché intérieur, la récurrence des épisodes de prix négatifs observés en 2024 envoie un mauvais signal aux investisseurs. La résolution de ce problème ne devrait pas se faire au détriment de la production des énergies renouvelables, alors même que la France est en retard sur ses objectifs. La solution ne consiste donc pas à effacer de la production électrique renouvelable, mais à augmenter la consommation électrique et à améliorer la flexibilité de la demande. L'incertitude se retrouve en effet dans la crédibilité de l'État à mener une politique ambitieuse d'électrification des usages : quelle pérennité des soutiens à l'achat de véhicules électriques et de pompes à chaleur ? Quelles incitations à la décarbonation des industries lourdes ? Enfin, le manque de lisibilité sur les mécanismes post-Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), à moins d'un an de la fin du dispositif, augmente la perplexité des industriels quant à leur stratégie d'approvisionnement électrique.

Il existe pourtant un instrument capable de lisser ces soubresauts, répondant à la recrudescence de l'instabilité géopolitique et à la volatilité du marché électrique. La contractualisation de long terme d'achat direct d'électricité, via des *power purchase agreements*, agit comme un outil assurantiel de couverture contre ces risques pour les consommateurs.

Ce numéro vous présente les différents modèles d'affaires existants et les évolutions avant-gardistes développées par certains acteurs. Par notre capacité d'innovation, de réactivité et de flexibilité, les énergies renouvelables électriques sont, plus que jamais, sur le front pour répondre aux défis de cette nouvelle révolution énergétique.

## Rachel Ruamps

responsable des affaires économiques de France renouvelables,  
invitée au comité de rédaction de ce numéro.